M.E.S., Numéro 142, Vol. 2, septembre – octobre 2025
https://www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N°ISSN (en ligne) : 2790-3109
N°ISSN (impr.) : 2790-3095

Revue Internationale des Dynamiques Sociales

Mouvements et Enjeux Sociaux

Kinshasa, septembre - octobre 2025

DEVELOPPEMENT DURABLE ET RELANCE DU SECTEUR AGRICOLE EN RD. CONGO PAR LE DEVELOPPEMENT DES CHAINES DE VALEUR :

cas de la chaine de valeur du manioc

par

Rodrick KANYINDA KITIMA

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion,
Université de Kinshasa

Résumé

Cet article analyse en quoi le développement des chaînes de valeur agricoles peut contribuer au développement durable et à la relance du secteur agricole en République Démocratique du Congo, en prenant pour cas la chaîne de valeur du manioc. Partant des fondements théoriques de la chaîne de valeur (Porter, Kaplinsky & Morris, Cryderman), il distingue deux grandes approches de développement des chaînes de valeur – l'approche par la compétitivité globale de la filière et l'approche par le « nœud de pauvreté » – dont il discute les limites en termes de redistribution et d'inclusion des petits producteurs. L'étude met ensuite en évidence le paradoxe d'un pays doté d'un potentiel agricole exceptionnel (terres arables, diversité climatique, main-d'œuvre rurale abondante) mais dont moins de 10 % des terres sont mises en valeur, en raison de contraintes structurelles : dégradation des routes de desserte, difficultés d'accès au crédit, insécurité foncière, faiblesse de l'appareil institutionnel et des politiques publiques agricoles.

En se concentrant sur le manioc, aliment de base couvrant une grande partie des besoins alimentaires des ménages, l'article propose un schéma de chaîne de valeur intégrée, articulant producteurs paysans, intermédiaires, transformateurs artisanaux et agro-industries. À travers une matrice opérationnelle de constitution de chaînes de valeur et un ensemble de recommandations (amélioration des infrastructures, réforme foncière, financement adapté, structuration des coopératives, politique de prix et de qualité), l'auteur montre que la mise en place d'une chaîne de valeur du manioc en RDC peut améliorer les revenus paysans, renforcer la sécurité alimentaire, réduire les importations et soutenir une trajectoire de développement endogène et durable.

Mots-clés : *développement durable, chaîne de valeur, secteur agricole, manioc, sécurité alimentaire, République Démocratique du Congo.*

Abstract

This article analyzes how the development of agricultural value chains can contribute to sustainable development and the revival of the agricultural sector in the Democratic Republic of Congo, using the cassava value chain as a case study. Starting from the theoretical foundations of the value chain (Porter, Kaplinsky & Morris, Cryderman), it distinguishes two main approaches to value chain development – the approach thru the overall competitiveness of the sector and the approach thru the "poverty node" – which it discusses the limitations in terms of redistribution and inclusion of small producers. The study then highlights the paradox of a country endowed with exceptional agricultural potential (arable land, climatic diversity, abundant rural labor) but with less than 10% of its land under cultivation, due to structural constraints: deterioration of access roads, difficulties in accessing credit, land insecurity, weakness of the institutional framework and agricultural public policies.

By focusing on cassava, a staple food covering a large portion of household food needs, the article proposes an integrated value chain model, linking peasant producers, intermediaries, artisanal processors, and agro-industries. Thru an operational matrix for building value chains and a set of recommendations (infrastructure improvement, land reform, appropriate financing, cooperative structuring, price and quality policy), the author shows that establishing a cassava value chain in the DRC can improve peasant incomes, enhance food security, reduce imports, and support a trajectory of endogenous and sustainable development.

Keywords : *sustainable development, value chain, agricultural sector, cassava, food security, Democratic Republic of Congo.*

INTRODUCTION

L'approche de la chaîne de valeur a gagné en popularité grâce à Michael Porter, qui a introduit ce concept dans son ouvrage intitulé : « Avantage Concurrentiel : Créer et Maintenir une Performance Supérieure ». Il a exposé un cadre d'analyse des diverses activités qu'une entreprise peut entreprendre, allant des matières premières à la vente. La valeur ajoutée, ou la marge, de chaque activité se définit comme la

différence entre la valeur que le client est disposé à acquitter pour cette activité et le coût associé à sa réalisation. L'objectif de l'analyse consistait à optimiser la rentabilité d'une entreprise unique par le biais de la comparaison (benchmarking) de la valeur ajoutée avec les indicateurs adoptés par les concurrents, et de déterminer quelles activités il serait préférable pour l'entreprise d'externaliser (outsourcer) et lesquelles elle devrait réaliser en interne.

Alf Cryderman propose une définition alternative de la chaîne de valeur : celle-ci se caractérise par la nécessité d'adopter des approches novatrices, impliquant la collaboration de plusieurs partenaires, afin de générer un avantage concurrentiel et d'optimiser le positionnement du produit sur le marché. Une chaîne de valeur se définit comme un partenariat étroit entre divers maillons de la chaîne d'approvisionnement, visant à satisfaire les exigences des consommateurs tout en générant de la valeur et des bénéfices.

Mulenda Lomena D. précise de manière plus détaillée sa définition dans le domaine agricole. Il précise que la « chaîne de valeur » dans le secteur agricole fait référence à l'ensemble des intervenants et des activités qui permettent de faire transiter un produit agricole brut depuis sa phase de production sur le terrain jusqu'à sa consommation finale, un processus au cours duquel chaque étape contribue à l'ajout de valeur au produit. Une chaîne de valeur peut se définir comme un lien vertical ou un réseau entre différentes organisations d'entrepreneurs indépendants, englobant des activités telles que la transformation, l'emballage, l'entreposage, le transport et la distribution.

Parmi l'ensemble de ces diverses définitions, il est possible de souligner deux éléments récurrents, à savoir la création de valeur ajoutée et la collaboration des acteurs au sein d'un secteur. C'est dans cette perspective que nous considérons que la chaîne de valeur représente la mutualisation de la production de divers acteurs au sein d'une filière, par l'intégration de méthodes innovantes, dans le but de commercialiser un produit compétitif offrant une valeur ajoutée significative.

Cet article s'efforce de formaliser la chaîne de valeur agricole en se concentrant sur les études menées et les recherches abouties dans ce domaine. Le manioc, en tant qu'aliment de base en République Démocratique du Congo, ainsi que les opportunités actuelles associées à sa culture dans divers pays africains, seront examinés afin d'identifier les déterminants nécessaires à l'établissement de cette chaîne de valeur agricole, avec le manioc comme spéculation privilégiée.

I. L'APPROCHE CHAÎNE DE VALEUR : UN OUTIL POUR AMÉLIORER LA POSITION DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE.

Depuis le milieu des années quatre-vingt-dix, un certain nombre de chercheurs, y compris Kalpinksy, Morris, Gereffi, Readmann, Navdi, Humphrey et Schmidtz, … ont travaillé sur le concept des chaînes de valeur. Ce concept a évolué vers une approche qui analyse les relations entre les entreprises effectuant les différentes activités qui ajoutent de la valeur au produit. «La chaîne de valeur décrit la gamme complète des activités qui sont nécessaires pour amener un produit ou un service, depuis la conception, à travers les différentes phases de production à la livraison au consommateur final, jusqu'au rejet final après usage» (Kaplinsky et Morris, 2001, p4)[1].

L'approche chaîne de valeur peut également être utilisée pour les chaînes de valeur locales ou régionales dans les pays en développement, produisant pour les marchés locaux. À la suite de l'expansion de la classe moyenne et d'une population urbaine en croissance rapide dans de nombreux pays en développement, la demande pour des produits transformés de qualité augmente rapidement. Malheureusement pour les producteurs locaux, la concurrence des produits importés également se développe rapidement et, de ce fait, même ces marchés locaux sont maintenant devenus des marchés mondiaux. L'analyse de la chaîne de valeur peut aider à comprendre si et comment la chaîne de valeur locale peut rivaliser avec la chaîne de valeur internationale des produits importés.

1.1. Différentes approches de développement des chaînes de valeur[2]

Les 5 dernières années en particulier ont vu l'adoption rapide de l'approche chaîne de valeur par les praticiens et organisations de développement partout dans le monde. L'on retiendrait deux types d'approches selon leurs objectifs.

[1] KAPLINSKY, R. ET MORRIS, M, *handbook for value chain research*, 2001, p35.

[2] MICHIEL A. ET FLORIS V., *Le développement des chaînes de valeur au Mali : Aperçu des différentes approches présentées au sein d'Alliance pour l'Apprentissage au Mali*, Edition de KIT Développent Policy and Practice, Mars 2011. Pp3-4.

1.1.1. L'approche augmentation de la compétitivité

Le point de départ de la première approche réside dans une industrie particulière ou un secteur économique au sein d'un pays en développement, tel que l'industrie textile en Afrique du Sud, l'industrie de la noix de cajou au Mozambique, ou le secteur des graines de sésame au Mali. L'accent est placé sur l'optimisation de la compétitivité de l'ensemble de la chaîne de valeur, en particulier celle qui se situe dans un pays en développement, ainsi que sur les chaînes de valeur associées à divers produits au sein d'un secteur ou d'une industrie. Par exemple, le « secteur de la mangue » englobe la production de mangue fraîche destinée à l'exportation, de mangue séchée et de pulpe de mangue, qui constituent des chaînes de valeur distinctes en aval. L'objectif ultime consiste à accroître la part de marché, évaluée en valeur, d'une chaîne dans un pays par rapport à d'autres nations, et ce, dans le but d'augmenter les recettes globales de l'industrie.

Cela peut être réalisé soit par l'optimisation de la valeur ajoutée par produit au sein du pays, soit par l'accroissement des volumes de vente. La valeur ajoutée par produit peut être optimisée en transférant la transformation des pays développés vers les pays en développement, ou en visant des prix plus élevés, c'est-à-dire par le biais de l'amélioration de la qualité, de l'exploration de nouveaux marchés, et ainsi de suite. L'accroissement des ventes est étroitement lié aux initiatives de marketing ainsi qu'à la nécessité de demeurer compétitifs sur le marché mondial, tant en ce qui concerne les prix que la qualité. L'hypothèse sous-jacente à cette stratégie repose sur l'idée que l'accroissement des bénéfices, résultant de l'augmentation de la production et des volumes de ventes, ainsi que de la valeur ajoutée au sein du pays et de l'amélioration des prix de vente, exercera un impact favorable sur l'économie locale, l'emploi et, par conséquent, sur la réduction potentielle des niveaux de pauvreté. En d'autres termes, en élargissant la dimension du gâteau (le chiffre d'affaires de l'industrie évalué en valeur), il est présumé que les parts individuelles du gâteau (les bénéfices à divers niveaux de la chaîne de valeur) connaîtront également une augmentation.

1.1.2. L'approche nœud de la pauvreté

Le point d'entrée de la deuxième approche est ce que Navdi (2004) appelle nœud de la pauvreté : un acteur économique unique ou un groupe d'acteurs économiques au même niveau dans la chaîne, qui, soit ne sont pas intégrés du tout dans une chaîne de valeur, soit ont une telle position de faiblesse que leurs revenus sont très faibles. Le but ultime est d'améliorer les revenus de ces acteurs économiques pauvres, en améliorant leur position dans la chaîne de valeur. L'accent est souvent mis plus sur la redistribution des bénéfices dans une chaîne que sur la compétitivité de la chaîne dans son ensemble.

Comme tel, il revient en partie au concept original de la chaîne de valeur de Porter qui se concentre sur l'organisation individuelle. Cette approche est généralement dominante parmi les ONG actives dans le domaine, et est en particulier utilisée pour améliorer les revenus des petits paysans. J'appellerai cette approche l'approche du nœud de la pauvreté. Pendant que l'approche de la compétitivité vise à augmenter la taille du gâteau, l'approche du nœud de la pauvreté vise à accroitre la part de gâteau des pauvres et des acteurs vulnérables de la chaîne.

1.2. Limites de ces deux approches

La principale limitation de l'approche axée sur la compétitivité de la chaîne sectorielle réside dans le fait que la redistribution des revenus au sein de cette chaîne, qui peut s'avérer non durable et inéquitable, pourrait ne pas être suffisamment considérée, en raison de l'hypothèse selon laquelle la croissance bénéficie à l'ensemble de la population. Le risque réside dans le fait que, bien que le secteur puisse connaître un développement à la suite des interventions, les populations défavorisées pourraient ne pas bénéficier de cette croissance. Par ailleurs, certaines interventions peuvent engendrer une augmentation des bénéfices globaux au sein du pays, au détriment des populations les plus défavorisées et des plus vulnérables de la hiérarchie sociale.

Les limites de l'approche du nœud de la pauvreté résident dans le fait que le facilitateur du développement des chaînes de valeur tend à s'identifier de manière excessive aux acteurs individuels, en particulier aux producteurs défavorisés, ce qui entraîne une perte de vue de la compétitivité globale de la chaîne de valeur. Cela peut engendrer des interventions inappropriées qui ne tiennent pas suffisamment compte des intérêts et des défis rencontrés par les autres acteurs de la chaîne, et par conséquent, n'amélioreront pas la compétitivité de l'ensemble de celle-ci. Plutôt que de favoriser un scénario mutuellement bénéfique, ces interventions ont pour objectif d'améliorer la position d'un acteur au détriment d'un autre au sein de la chaîne. L'insuffisance d'accentuation accordée au marché entraîne des chaînes de valeur qui ne proposent pas les types de produits correspondant aux attentes des clients.

II. CHAINE DE VALEUR AGRICOLE EN RD. CONGO

En effet, c'est le développement d'une économie endogène qui permettra le développement des chaines de valeur. Qui plus est, le domaine agricole est pourvoyeur des emplois ; les potentialités de la RD Congo permettent des produire suffisamment pour nourrir la population, fournir des intrants aux entreprises et exporter.

Par conséquent, la politique agricole de la RDC doit comprendre l'importance de stimuler la production agricole, les incitations à l'implantation de l'agro-industrie ainsi que l'exportation des produits agricoles pour entamer le décollage économique d'un pays pauvre et alléger significativement le chômage et la faim.

Pour que ce modèle fonctionne, l'État doit faire du paysan producteur et consommateur tout en facilitant les transferts des chômeurs de milieu urbain vers les milieux ruraux.

Figure n°1 : chaine de valeur dans la production agricole

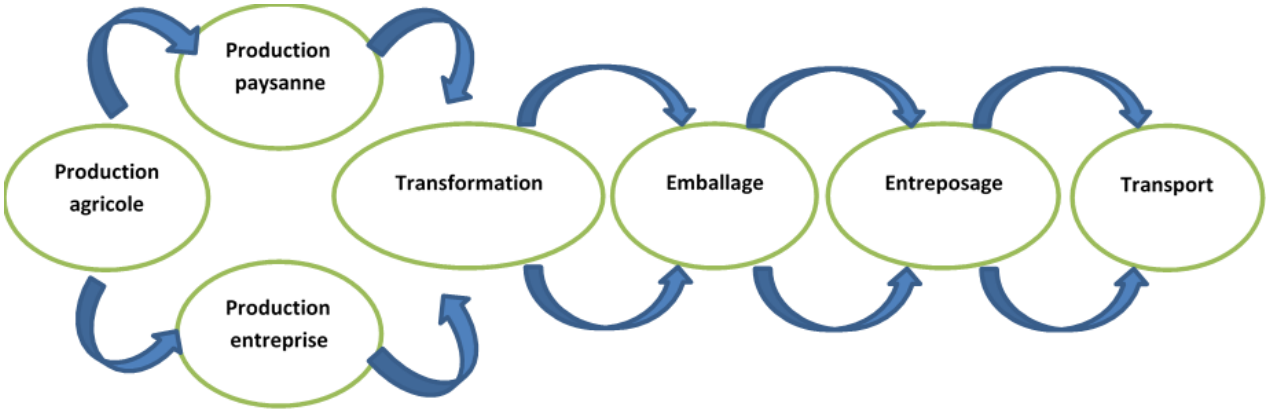

Source : Mulenda Lomena D, *La gouvernance verte au service de l'émergence économique en république démocratique du Congo*, Edition L'Harmattan, 2017, p36.

2.1. Evolution de la production agricole en RD. Congo

Le manioc est cultivé dans toutes les provinces du pays, dans une large gamme des conditions agro-écologiques. Les superficies emblavées enregistrées sont variables à des niveaux variables de production.

Tableau I. Superficie emblavée de la culture de manioc

Superficie manioc	2013/14	2014/15	2015/16	2016/17	2017/18	Moy.2013-2016	Ecart Moy.2013-2016	Ecart 2017/2018
Bas-Uele	420706,3	433013,8	548354,2	645398,5	97367,4	467358,08	-79%	-85%
Equateur	372360,3	292277,4	512193,4	392277	122888,7	392277,0067	-69%	1281%
Haut- Katanga	314742,7	331117,3	341722,2	399865,5	95392,1	329194,0567	-71%	-76%
Haut- Lomami	15443	67880,4	81195,8	90706,7	106002,8	54839,71	93%	17%
Haut-Uele	35619,3	51360,9	84255,1	112558,5	-	57078,45333	-	-
Ituri					183663,2		-	-
Kasai	251655,3	258548,9	80559,4	90093,1	123287,7	196921,19	-37%	37%
Kasai Central	210673,3	216444,2	215631,2	310387	287754,8	214249,5867	34%	-7%
Kasai Oriental	-	-	-	-	36287,8	-	-	-
Kongo Central	291356,7	299337,8	302514,2	396331,5	210302,1	297736,2233	-29%	-47%
Kwango	708220,9	727621,2	831307,3	839541	306854,8	755716,4733	-59%	-63%
Kwilu	12176,4	14058,5	61702,6	80660,5	-	29312,51333	-	-
Lomami	17245,2	33867,7	28860,7	62982,8	-	26657,85667	-	-

Lualaba	17080,8	9822,7	17602,2	74264,3	-	14835,18667	-	-
Mai- Ndombe	23289,7	28169,1	42746,5	52273,9	-	31401,76333	-	-
Maniema	151677,4	155827,4	165398,1	165500,8	204900,9	157634,27	30%	24%
Nord-Kivu	67236,1	69077,9	40859,3	91796,4	64605	59057,79333	9%	-30%
Nord- Ubangui	13096,5	18456,8	16134,8	35062,2	-	15896,03667	-	-
Sankuru	7160,7	9430,2	88532,5	113206,4	-	35041,12667	-	-
Sud-Kivu	123906,6	127300,8	133371,8	159859,7	0	128193,0467	-	-
Sud- Ubangi	72465,6	73462,6	82382,7	140859,6	109917	76103,61	44%	-22%
Tanganyka	55948,2	55589,8	3988,4	50115,8	-	38508,79667	-	-
Tshopo	17774,1	16761,6	276799,3	235283,2	0	103778,3267	-	-
Tshuapa	-	-	-	-	35398	-	-	-
Total	**3199835**	**3289426,8**	**3956111,5**	**4539024,4**	**1984622,3**	**3481791,1**	**-43%**	**-56%**

Source : CAID, rapport sur la sécurité alimentaire, niveau de production agricole et alimentaire, Août 2018, p. 24

Tableau II. Autonomie de couverture des besoins alimentaires

Autonomie de couverture	Céréales	Manioc	Haricot	Arachide	Pomme de terre
Bas-Uele	35%	451%	0%	158%	0%
Equateur	4%	54%	2%	18%	34%
Haut-Katanga	1%	25%	2%	1%	16%
Haut-Lomami	3%	16%	0%	1%	0%
Haut-Uele	7%	162%	17%	41%	26%
Ituri	2%	51%	5%	7%	0%
Kasai	3%	21%	0%	3%	0%
Kasai Central	3%	27%	2%	4%	1%
Kasai Oriental	3%	13%	8%	22%	0%
Kongo Central	5%	85%	26%	52%	0%
Kwango	6%	223%	12%	204%	7%
Kwilu	4%	48%	35%	9%	2%
Lomami	5%	53%	1%	22%	0%
Lualaba	4%	100%	10%	8%	0%
Mai-Ndombe	3%	250%	4%	42%	0%
Maniema	6%	91%	0%	5%	0%
Nord-Kivu	2%	9%	20%	1%	111%
Nord-Ubangi	6%	86%	19%	24%	0%
Sankuru	10%	112%	29%	12%	0%
Sud-Kivu	4%	52%	22%	7%	151%
Sud-Ubangi	0%	0%	0%	0%	0%
Tanganyika	0%	0%	0%	0%	0%
Tshopo	4%	149%	0%	1%	0%
Tshuapa	2%	59%	0%	0%	0%
Moyenne	**5%**	**92%**	**10%**	**27%**	**16%**

Source : CAID, rapport sur la sécurité alimentaire, niveau de production agricole et alimentaire, Août 2018, p.48

L'autonomie de couverture traduit le rapport entre l'autoconsommation et les besoins. Elle donne une idée de la capacité des ménages agricoles à couvrir leurs besoins de consommation à partir de leur propre production. En moyenne, 92% de la consommation de manioc provient de la production propre des ménages agricoles.

2.2. Analyse des déterminants de l'organisation de la chaine de valeur agricole en RD Congo

L'organisation actuelle de l'agriculture passe par une amélioration de la production à la base. Et cela nécessite une synchronisation des acteurs qui interviennent dans des phrases différentes depuis les matières Ière ou les produits de récolte jusqu'à la phase des produits finis industriels. C'est ce qu'on appelle la chaine de valeur.

Dans la filière agricole, la chaîne de de valeur serait composée des producteurs paysans, des intermédiaires pour la commercialisation, des artisans pour la préparation des matières à haut valeur ajouté pour le secteur industriel et enfin les industriels dans le secteur agro – industriel, textile, recherche médicinale et autres.

L'absence de l'existence de chaine de valeur dans la filière agricole est la résultante de carence d'une politique adéquate pour inciter les acteurs des institutions bancaires et autres de travail en synergie dans le sens de l'amélioration de l'offre agricole en RDC. Quelques déterminants sont proposés ci-dessous pour favoriser l'incubation des agriculteurs dans la formalisation de la chaine de valeur.

2.2.1. Construction de voies de communication et des routes de desserte agricole

Avec une superficie totale de 2 345 000 km², la RDC est dotée d'un important potentiel agricole. Les terres arables, estimées à plus de 80 millions d'ha, ont en général un bon potentiel de fertilité et le potentiel des terres irrigables est évalué à 4 millions d'ha. La diversité climatique et l'importance du réseau hydrographique permettent de pratiquer une gamme variée de cultures. Les étendues d'herbages et de savanes constituent un potentiel important de pâturages pour l'élevage d'environ 40 millions de bovins. Moins de 10% de ces terres agricoles sont mises en valeur. La population agricole représente plus de 60% de la population totale du pays.

Le rapport de la NEPAD 2015 indique que le réseau des voies de communications est évalué à 25 000 km de routes nationales, 87 000 km de pistes de desserte agricole et 6 000 km de rivières et se trouve dans de très mauvaises conditions. Cette situation constitue l'une des contraintes majeures à la commercialisation des produits agricoles et à l'intégration du pays avec le marché extérieur.

L'on remarque, l'absence des routes de desserte agricole dans les zones de production qui rend quasiment très cher le coût de transport des productions réalisées en milieu rural estimé à 50 % de l'unité produite et par conséquent, plus de la moitié de la production récoltée dans des centres agricoles n'atteigne pas les zones urbaines de commercialisation.

La dégradation des voies de communication s'est traduite par :

- l'impossibilité pour les petits producteurs d'avoir accès aux marchés traditionnels, avec comme conséquence le repli vers des activités de subsistance à petite échelle;
- l'isolement de certains territoires forcés à vivre en autarcie;
- la perte de compétitivité des productions d'exportation du fait de l'accroissement des coûts de transport; la destruction ou la dégradation des petites unités de transformations;
- et la démonétisation de certains territoires, qui en sont réduits à des pratiques de troc.

La réhabilitation des routes et pistes rurales devrait améliorer la situation, mais doit être accompagnée d'une revitalisation des entreprises de commercialisation et de transformation pour relancer le marché des produits agricoles.

2.2.2. Facilitation à l'accès des crédits agricoles

Trois types d'institutions financières sont présentent en RDC : les coopératives d'épargne et de crédit, les institutions de micro-finance et les banques commerciales. Toutes pratiques des crédits sur des horizons de temps courts, en complète inadéquation avec les cycles agricoles, plus longs ; elles proposent des taux d'intérêts comprissent entre 18 % et 20 % et sont averses au risque.

Le financement de ce secteur avec un encadrement sérieux comme font d'autres pays africain, reste primordiale pour faire souffler le secteur agricole, qui 60 ans passé restent toujours au l'stade de la cueillette.

2.2.3. Amélioration de loi foncière adéquation au secteur agricole

La question foncière reste centrale pour garantir un développement agricole harmonieux en RDC et le système de concession foncière actuellement en place semble inadapté à l'investissement agricole dans le long terme. D'une manière générale, il subsiste de grandes incertitudes quant à la possibilité de cultiver une terre pendant un temps suffisamment long pour garantir des rendements positifs des investissements. Les droits formels peuvent être des instruments importants pour garantir un accès équitable à la terre, mais il

convient, dans le cadre congolais, de reconnaître que la réalité est le plus souvent complexe et que les contextes ruraux sont plus compliqués que ce que les règles formelles prévoient généralement.

Les défis à relever restent toutefois importants, avec notamment la mise en œuvre effective de la décentralisation pour des stratégies mieux adaptées aux réalités locales ; une adaptation du système de concession foncière aux besoins d'investissements agricoles à long terme et une révision de certaines dispositions de la loi portant principes fondamentaux relatifs à l'agriculture, dispositions qui ont déjà eu pour effet de bloquer des investissements étrangers (cf. article 16 qui peut conduire à des nationalisations de fait) et l'élaboration des textes d'application de cette loi à différents niveaux (national, provincial, local).

2.2.4. Appui institutionnel

Les principales institutions13 concernées par le développement agricole et rural et la sécurité alimentaire sont les suivants : (i) Présidence de la République ; (ii) Ministère de l'agriculture ; (iii) Ministère du développement rural ; (iv) Ministère de l'environnement et des eaux et forêts ; (v) Ministère de la recherche scientifique. De plus, le Ministère du plan est chargé de la planification, de l'évaluation et du suivi de l'ensemble des investissements de l'Etat dont ceux réalisés dans le cadre du développement rural.

Bien que ces institutions ont pour la plupart des services décentralisés répartis sur l'ensemble du pays et disposent souvent de ressources humaines avec une formation de base, elles sont en général faiblement opérationnelles suite notamment au manque de moyens et de capacités d'intervention du personnel (insuffisance des budgets de fonctionnement et d'investissement), à la vétusté des infrastructures et des équipements et au bas niveau des salaires qui n'est pas de nature à entraîner une forte motivation du personnel.

2.3. Proposition des solutions pour de la relance du secteur agricole en RD Congo

Il ne nous semble pas y avoir d'obstacle insurmontable pour le développement agricole du Congo, mais il est urgent d'adopter des politiques agricoles qui favorisent les agriculteurs. L'exemple de l'Algérie démontre qu'il n'existe pas de fatalité à la dépendance alimentaire. Ainsi, ce pays qui figurait parmi les cinq plus gros pays importateurs de blé dur et tendre est parvenu à atteindre le seuil de l'auto- suffisance. Un résultat à attribuer à la politique gouvernementale de promotion de la céréaliculture, caractérisée par l'achat de la production locale au prix du cours mondial par l'Office public des céréales, qui a également prévu de taxer les blés d'importation pour les aligner sur les prix locaux.

La mise en œuvre de cette nouvelle politique agricole ne sera pas neutre et il y aura des gagnants (les pauvres, les paysans, les ruraux) et des perdants (le secteur minier, les citadins, les sociétés importatrices et, dans un premier temps, le budget de l'État congolais, car il est plus facile de prélever des taxes sur les importations que d'imposer les paysans), mais la relance de l'agriculture congolaise est à ce prix. Par ailleurs, l'expérience démontre que, sans volonté politique forte de redonner du pouvoir aux ruraux (dont du « pouvoir d'achat »), une relance durable de l'agriculture congolaise n'est pas possible.

La communauté des partenaires techniques et financiers de la RDC, en attente et à la recherche d'un impact réel et tangible de ses interventions, devrait ainsi s'engager dans un processus plus volontariste de dialogue politique sectoriel agricole. La nécessité d'une politique agricole volontariste constitue la base essentielle pour que les recommandations envisagées servent réellement à améliorer la situation du secteur agricole. Si les déterminants de la relance du secteur agricole largement développés ci-dessus sont réunis, il nous a semblé utile d'épingler quelques recommandations qui permettront, selon nous, d'atténuer les problèmes qui se posent dans le cadre de la relance agricole en RDC. Il s'agit entre autre :

- des coopératives, devraient travaillé en synergie avec des organisations paysannes qui se construisent progressivement et, dans l'ambition de rendre à leurs membres sociétaires des services très concrets, dont un accès facilité aux capitaux ou encore une meilleure formalisation de leurs activités, et des formations sur l'investissement dans l'intention faire évoluer les mentalités paysannes qui reste contraire à la culture d'accumulation des richesse et l'environnement d'affaires en faisant, entre autres, remonter leurs niveau de pensé sur la mécanisation et l'amélioration de leur méthode de production agricole.
- le recours aux agences de développement qui se tournent vers le secteur privé ayant le rôle de moteur du développement, à l'instar du programme ELAN RDC financé par la coopération britannique et exécuté par le cabinet de conseil, Adam Smith International, avec pour objectif « le développement des marchés au bénéfice des pauvres ». Ce programme vise à agir sur les contraintes qui inhibent le développement des marchés dans de nombreux secteurs, y compris l'agriculture.
- de son côté le gouvernement avec l'inscription d'un Fond National de Développement Agricole dans la loi fondamentale agricole reconnaît le besoin d'un soutien particulier au secteur de

l'agriculture. Cette loi doit permettre la mobilisation pratique des fonds pour faciliter l'accompagnement des groupes d'agriculteurs désirant accéder au crédit pour l'amélioration de leur production.

Garantir une augmentation de l'allocation du budget national au secteur, avec une priorité aux investissements productifs par rapport aux dépenses courantes de fonctionnement, en vue d'une relance de la productivité, et la mise en place de mécanismes de contrôle et de mise à disposition réelle des fonds.

2.4. Chaine de valeur du manioc en RD Congo

2.4.1. Justification du choix du manioc pour la chaine de valeur

Quatre facteurs de base justifient le choix porté sur ce tubercule, le manioc. Il s'agit :

- Sa préférence comme aliment national de base des familles

Plusieurs pays africains sont des consommateurs du manioc à travers ses multiples dérivées et en RD Congo, les formes explicitement les plus demandées restent celles de la chikxwnague et du fufu. La population congolaise couvre à 92% leur besoin de consommation de base avec le manioc. Sur le plan nutritionnel, il joue un rôle important, à savoir :

- principale source d'énergie à moindre coût
- amidon très digestible ;
- les feuilles bien pourvues en acide aminés essentiels sur le plan qualitatif ;
- pauvre en quantité protéique ;
- riche en vitamine A, C et en Fer.

- Sur le plan agricole
  - Sa culture dépasse celle de toutes les autres cultures vivrières réunies en RDC ;
  - Culture s'adapte à toutes les conditions climatiques malgré le réchauffement climatique qui modifie le calendrier agricole et affaibli la rentabilité agricole ;
  - Ses boutures sont faciles à retrouver dans divers coins du pays et à bas prix.
- Sur le plan des opportunités d'innovations

  Deux grandes opportunités s'offrent :
  - le développement d'un biocarburant issu de la valorisation des déchets et autres ingrédients ;
  - l'amélioration des feuilles de manioc pour la transformation des ingrédients de cuisine à l'instar du Pondu amélioré de la côte d'Ivoire pour la production le CUBE MAGGIE de cuisine.
- Sur le plan économique

Le développement de la chaine de valeur du manioc en RD Congo permet de mettre en musique plusieurs acteurs, il s'agit des paysans, des entreprises agropastorales, ONG et autres. L'amélioration des méthodes culturales, la mutualisation des espaces et la synergie des énergies des agriculteurs paysans, permettrait l'élargissement des gammes d'activités et des revenus dans plusieurs coins, par exemple : l'exportation des produits agricoles emballés et respectant des normes commerciales qui par ricochet, opérationnalise la rentrée des devises et réduit le recours à l'importation des ingrédients de cuisine.

2.4.2. Matrice d'analyse de faisabilité de chaine de valeur dans une région à vocation agricole

Tableau III. Matrice d'analyse de la constitution de la chaine de valeur

Rubriques	Activité principale	Sous-activité	Périodicité	Résultats attendus
A.0	**Recensement du potentiel Agricole de la région sélectionnée**	Analyse de sol	A définir	**Disponible de la cartographie agricole de la région**
		Analyse des espaces et cultures emblavées	A définir	
		Analyse des rendements agricoles de la région	A définir	

A.1	**Formalisation de la communauté agricole**	Recensement des espaces-cultures des membres	A définir	**Disposition d'une communauté agricole œuvrant dans une chaine de valeur bien décrite**
		Mise en commun de l'espace agricole	A définir	
		Définition de répartition du résultat	A définir	
A.2	**Définition des acteurs de la chaine de valeur**	Élaboration des principes directeurs d'intégration à la chaine de valeur	A définir	**Disposition d'un manuel de procédure sur la formalisation de la chaine de valeur**
A.3	**Formation des mico-agriculteurs**	Maîtrise du calendrier agricole	A définir	**Connaissance des nouvelles méthodes culturales et maitrise des enjeux de la chaine de valeur**
		Connaissance de l'adaptation climatique des semences	A définir	
		Apport et rôle des mico-agriculteurs dans la chaine de valeur	A définir	
A.4	**Mise en place du laboratoire public**	Étude de compatibilité de sol	A définir	**Amélioration des méthodes et qualité des cultures**
		Étude d'amélioration de rendement des semences	A définir	
A.5	**Mise en place de la chaine de valeur**	organisation de la filière de la spéculation choisie	A définir	**Disposition de la chaine de valeur avec spéculation prédéfinie**

Source : *De nos soins sur base des observations de terrain.*

2.5. Présentation de la chaine de production et de valeur du manioc

Figure °2 : Chaine de production du Manioc et ses dérivées

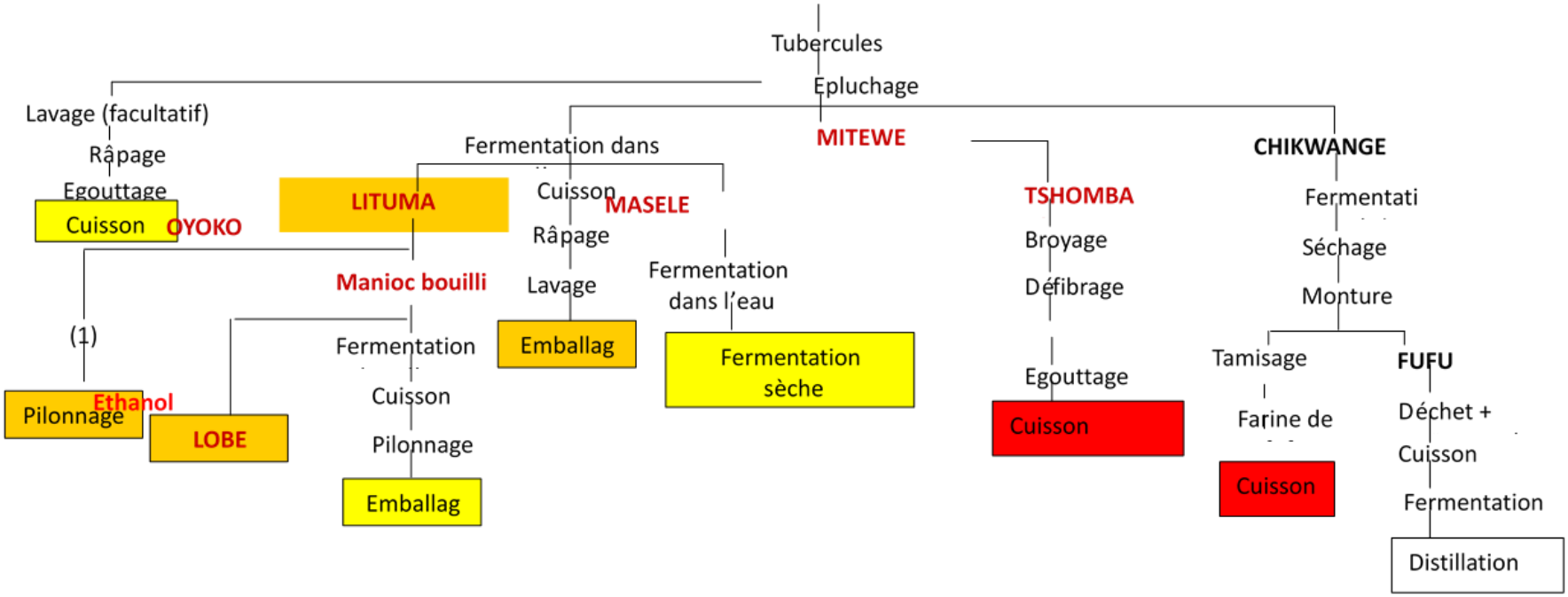

Source : YANDJU M.-C., *La chaine de valeur du manioc, opportunité d'entreprendre et perspective de développement*, Faculté des Sciences/Dpt. De Biologie-Laboratoire de Microbiologie Appliquée et Nutrition. Inédit p.8.

Figure n°3 : Chaine de valeur du Manioc

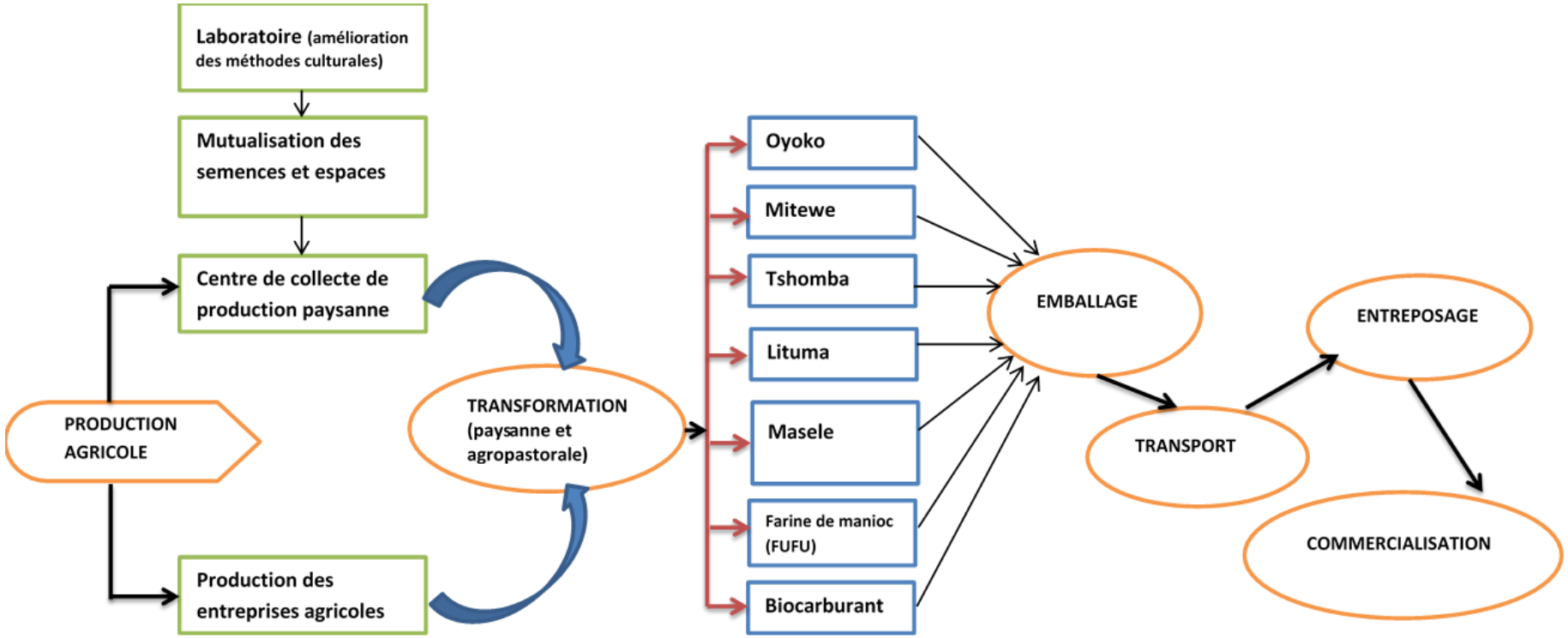

Source : *De nos soins sur base des théories et analyse e la figure n°1 et 2*

La mise en œuvre de la chaîne de valeur permet ce qui suit :

- permettre à la communauté agricole de pouvoir être en mesure de négocier le prix de vente socialement viable afin qu'il puisse dégager un bénéfice jugé favorable pour l'émancipation de leur activité agricole ;
- elle permet d'améliorer le revenu des agriculteurs et par ricochet de la communauté entière. Le rapport de CAID 2018 parle d'un revenu annuel de 500 Usd mais la mise en œuvre de la chaine dans l'échelle d'un village à 100 hectares disponibilité uniquement pour la culture de manioc permettrait une réduction des coûts à la préparation du sol, au semis et autres coûts liés à la main d'œuvre. Les autres spéculations peuvent renforcer le revenu et soutenir la consommation primaire ;
- réduire le coût de la main d'œuvre et de la location des tracteurs et leur permet de disposer une économie sur ces différents coûts, dans le sens ou la négociation en grand espaces avec un négociateur représentant permettra d'alléger le prix du service. La méthode d'agropastorale permettrait le pays de disposer d'un style d'agriculture respectueuse de l'environnement en lieu et place du modèle. Sur brûlis.

La production de la farine de manioc qui entre dans la panification. Cette opportunité est déjà exploitée par d'autres pays africains, en RD Congo cela réduirait sensiblement la demande d'importation de la farine de blé et le cout de la production des pains dans les boulangeries nationales et permettrait les avantages ci-après :

- l'ensachage permettrait d'allonger la durée de vie des dérivées du manioc et faciliterait la métrologie de ce produit enfin de mieux le commercialiser à l'international ;
- l'accès au transport d'évacuation des productions paysannes dans les zones agricoles réduirait le coût de ce transport, ainsi que le prix de vente du manioc entre agriculteurs et entreprises agropastorales ou encore avec les acheteurs à des fins de transformation artisanale ;
- l'entreposage non loin des centres des zones de production permet la meilleure conservation de la qualité du manioc ;
- la distribution organisée dans de centre de commercialisation permet de mieux faire connaitre le produit, renforcer sa disponibilité dans le marché ainsi que sa préférence.

CONCLUSION

Cet article vise à explorer les voies qui peuvent permettre à la RD Congo de sortir de l'état de l'insécurité alimentaire actuel par la mise en place d'une chaine de valeur tout en :

- donnant de la valeur aux métiers de la terre et de permettre aux paysans agriculteurs de bénéficier de la valeur produite ;
- spécialisant chaque province dans l'agriculture selon sa potentialité de sol ;
- créant les infrastructures de voies de desserte publique, disposant des entrepôts des stockages spécialisés. car un produit est tout ce qui peut satisfaire une demande, elle peut avoir une valeur marchande ou pas mais du moment où elle rencontre une demande, elle constitue un produit ;
- mettant en place de vraie politique de fixation et régulation de prix sur l'étendue du territoire nationale ainsi que des sanctions des fraudes ;
- obligeant une unité de mesure universelle dans tous les coins du pays ;
- mettant en place des formations spécialisées pour tout agriculteurs pour devoir s'adapter à un nouvel environnement climatique ;
- substituant les modèles de production et de consommation alimentaire fondés non plus sur la globalisation mais la territorialisation ;
- luttant contre l'insuffisance de l'éducation alimentaire de consommateur et de producteur , le déficits d'information sur les produits ou des dérivés induites par un marketing peu responsable, en fin de lacune des dispositif de contrôle de la qualité des aliments en créant des centres de formation et d'information ;
- créant des institutions de financement de l'agriculture durable.

BIBLIOGRAPHIE

- ALF CRYDERMAN « Chaîne de valeurs et profit des entreprises » un bulletin d'information publié par le ministère de l'agriculture de l'Alberta à l'été 2004.
- CAID, *Rapport sur la sécurité alimentaire, niveau de production agricole et alimentaire*, août 2018.
- KAPLINSKY, R. et MORRIS, M., *Handbook for value chain research.* 2001.
- MICHIEL A. ET FLORIS V, Le développement des chaînes de valeur au Mali : Aperçu des différentes approches présentées au sein d'Alliance pour l'Apprentissage au Mali, Edition de KIT Développent Policy and Practice, Mars 2011.

- MULENDA LOMENA D., Économie verte chaine de valeur et approche innovante de financement. Communication sur l'exploration des voies qui permettront la RDC de sortir de l'insécurité alimentaire, janvier 2017. Inédit.
- MULENDA LOMENA, *La gouvernance verte au service de l'émergence économique en république démocratique du Congo*, Paris, L'Harmattan, 2017.
- PORTER, *Avantage Compétitif : Création et maintien d'une performance supérieure.* Ed 1985.
- YANDJU D. L. Marie Claire, La chaine de valeur du manioc, opportunité d'entreprendre et perspective de développement, Faculté des sciences/Dpt. De Biologie-Laboratoire de Microbiologie Appliquée et Nutrition. Inédit.